

DÉFAILLANCES ET SAUVEGARDES D'ENTREPRISES : L'ANALYSE ANNUELLE D'ALTARES

En 2011, les défaillances d'entreprises se stabilisent à un niveau élevé ; les PME sont particulièrement fragilisées.

59 614 procédures de sauvegarde, RJ ou LJ directe ont été prononcées par les tribunaux (-0,5%) en 2011. Le dernier trimestre vire au rouge (+0,5%) malgré un meilleur mois de décembre. Les PME de plus de 50 salariés sont très exposées sur l'année (+10%) et plus encore sur le dernier trimestre (+35%).

Voisin de 50 000 avant la crise, le nombre des défaillances d'entreprises avait brusquement augmenté à partir de l'été 2008 jusqu'à atteindre le chiffre record de près de 63 000 en 2009. Il repassait juste sous la barre des 60 000 en 2010 et tend à se stabiliser depuis. L'ensemble de ces entreprises défaillantes représentent 247 000 emplois en 2011 contre 240 000 l'année précédente.

Les PME continuent de payer un lourd tribut. 409 sociétés de plus de 50 salariés ont déposé le bilan en 2011, c'est 10% de plus qu'en 2010. La dégradation est d'autant plus critique qu'elle s'accélère sur le dernier trimestre (+35% et 116 sociétés). De plus, ces PME se présentent devant les tribunaux plus vulnérables qu'en 2010. En effet, ces derniers ont prononcé la liquidation immédiate pour près de 25% des sociétés de plus de 100 salariés jugées en 2011 contre 21% en 2010.

Nombre de défaillances d'entreprises par type de procédure

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2011/2010	4 ^{ème} trimestre 2010	4 ^{ème} trimestre 2011	Évolution 2011/2010
Sauvegardes	512	699	1 396	1 243	1 419	14,2%	326	381	16,9%
RJ et LJ Directes	49 850	56 162	61 595	58 674	58 195	-0,8%	14 260	14 277	0,1%
TOTAL FRANCE	50 362	56 861	62 991	59 917	59 614	-0,5%	14 586	14 658	0,5%



Decide with Confidence

NANTERRE, LE MARDI 17 JANVIER 2012

2/3

Plus d'une entreprise défaillante sur deux ne passe pas son 5^{ème} anniversaire. Pourtant ce sont celles âgées de 6 à 10 ans qui présentent les tendances les plus lourdes. Les défaillances de celles-ci augmentent de 10% en 2011 et encore 9% sur le dernier trimestre. Il s'agit d'entreprises créées sur la dynamique des mesures de 2002 en faveur de la création ou de la transmission et reprise d'entreprises. Après avoir réussi la phase d'installation, elles ne parviennent pas aujourd'hui à se développer, étape qui nécessite de trouver de nouveaux financements, démarche difficile en période de restriction.

Plusieurs secteurs confirment en 2011 l'orientation favorable amorcée en 2010. C'est le cas de l'industrie manufacturière où les défaillances reculent de 7,7% après une amélioration de 18% en 2010. Sur le quatrième trimestre 2011, l'industrie manufacturière reste bien orientée (-5,2%). L'agroalimentaire s'inscrit en revanche sur de difficiles tendances sur l'année (+8,2%) et sur le dernier trimestre (+14,1%).

Le transport et la logistique reprennent des couleurs ; les défaillances d'entreprises baissent de 8% en 2011. La fin de l'année est toutefois plus compliquée (+7%) notamment dans le transport routier de marchandises qui accuse une hausse des dépôts de bilan de 13% sur le dernier trimestre alors que sur l'ensemble de 2011 ceux-ci diminuaient de 7,2%.

Dans les services aux entreprises, les tendances virent au vert en fin d'année (-5%) mais sur l'ensemble de 2011, les défaillances d'entreprises peinent à se stabiliser.

La construction s'inscrit sur de bonnes tendances sur l'année (-4,7%) et sur le dernier trimestre (-3,4%).

En revanche, le commerce est à la peine dans la vente de détail (+4%) et la vente et réparation de véhicules (+15%) mais poursuit son redressement dans le négoce interentreprises (-7%).

Les services aux particuliers, déjà en difficulté en 2010, s'inscrivent sur des tendances défavorables (+2,4%). Le secteur de la restauration est lui aussi tendu sur l'année (+2,2%) et sur le dernier trimestre (+5,7%).

Les régions françaises qui n'avaient pas réussi à amorcer une baisse des défaillances d'entreprises en 2010 y parviennent en 2011 à l'exception de la Picardie (+9% en 2011 et +5% en 2010) et, dans une moindre mesure, Midi-Pyrénées (+0,2% en 2011 et +1% en 2010). Sur ces deux régions, la dégradation se poursuit (+3,1%) au cours du dernier trimestre.

Alsace (+3,8%), Basse-Normandie (+4,3%), Bretagne (+4,8%), Centre (+7,5%), Limousin (+8,9%), Pays-de-la-Loire (+0,6%) et Poitou-Charentes (+5,5%) enregistrent des évolutions défavorables sur l'année et sur le dernier trimestre. La Franche-Comté enregistre elle aussi une hausse des défaillances en 2011 (+7,1%) mais la fin de l'année est clairement favorable (-12%).

Aquitaine (-1,4%), Bourgogne (-1,1%), Champagne-Ardenne (-10,1%), Haute-Normandie (-1,6%), Lorraine (-6%) et Nord-Pas de Calais (-3,8%) restent bien orientées en fin d'année.

Languedoc-Roussillon, dont la situation s'améliore sur l'ensemble de l'année (-2,4%), est à la peine sur le dernier trimestre. Auvergne (-3,3%) et Rhône-Alpes (-3,8%) enregistrent un mauvais mois de décembre. Corse (-10,7%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (-1,3%) connaissent un dernier trimestre plus compliqué.

Le nombre de procédures de sauvegarde avait explosé en 2009 (+99,7%) avant de reculer de 11% en 2010. Sur 2011, les ouvertures de sauvegarde remontent de 14,2% de sorte à franchir désormais le seuil historique des 1400 procédures, 1419 précisément.



Decide with Confidence

NANTERRE, LE MARDI 17 JANVIER 2012

3/3

« La force de la crise en 2008 et surtout en 2009 avait sonné de nombreux acteurs économiques. 63 000 défaillances étaient prononcées. Un record ! », rappelle Thierry MILLON, responsable des études Altares.

« La reprise molle et inégale de 2010 avait permis, difficilement, de ramener les défaillances sous la barre des 60 000. En 2011, la question des dettes souveraines a convaincu les entrepreneurs de rester en mode « gestion de crise ». Recrutements bloqués, investissements reportés... 60 000 entreprises passent, en 2011 encore, devant le tribunal faute de trésorerie, de manque de cash. Comme en 2010, plus de 68 % des jugements sont des liquidations judiciaires directes, preuve que les entreprises continuent de se présenter devant les juges exsangues. Et pas seulement les petites entreprises ; les PME de plus de 100 salariés sont même plus nombreuses qu'en 2010 dans ce cas. En effet, si durant la crise, la brusque disparition de 30 % voire 50 % des carnets de commande expliquait les brutales défaillances de PME, en 2011, ces grandes PME sont davantage des sociétés à bout de souffle, en difficulté depuis de nombreux mois voire plusieurs années. Pertes récurrentes, publication de comptes irrégulière ou absente, retards de paiements fournisseurs sont autant de signaux confirmant leur vulnérabilité. Ces sociétés réglent leurs fournisseurs tardivement mais elles-mêmes manquaient sans doute de vigilance sur le respect des paiements de leurs clients. En effet, le recours au crédit interentreprises reste, en dépit des efforts des branches professionnelles ou de la réglementation, l'alternative courante et même privilégiée au manque de cash. Le montant des créances clients est voisin de 600 milliards d'euros ; il est le premier mode de financement court terme des entreprises loin devant les crédits court terme bancaires. L'entreprise qui accepte des délais de paiement joue le rôle de banquier pour des clients dont elle mesure imparfaitement la solvabilité, s'exposant ainsi à un risque d'impayé sérieux. Et la question est pourtant bien là ! Comment faire pour trouver de la trésorerie alors que l'accès au financement est très compliqué ? Des crédits plus rares, assortis de contraintes nouvelles, sur la base de montants moindres et à des taux plus élevés ! C'est vrai pour l'entreprise privée mais aussi publique et les collectivités territoriales. Retarder les règlements fournisseurs dans l'espoir de faire de la trésorerie n'est pourtant évidemment pas une solution. Rappelons-le, une défaillance sur quatre est due à des retards de règlement. Les retards de paiement accroissent les problèmes de trésorerie des entreprises plutôt qu'ils ne les soulagent. Se faire payer par ses clients, trouver des fournisseurs pérennes, faire des affaires en toute transparence sont des méthodes simples et très efficaces pour se remettre sur le chemin d'une croissance rentable. Celles-ci participent au bon pilotage du cash permettant ainsi aux décideurs d'être en position de pouvoir prendre les bonnes décisions au bon moment. ».

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Études Altares : 04 72 65 15 51

A PROPOS D'ALTARES

Altares est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France. Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance. Altares répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), Altares diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B. Les clients d'Altares disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 200 Millions d'entreprises dans le monde. Dirigée par Thierry Asmar, Altares, détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 55 Millions d'Euros, l'entreprise compte près de 300 collaborateurs répartis

sur 3 sites principaux : Nanterre, St-Quentin-en-Yvelines et Villeurbanne.

ALTARES
55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04



Decide with Confidence

A PROPOS D'ALTARES

Altaires est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France. Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

Altaires répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), Altaires diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B. Les clients d'Altaires disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 200 Millions d'entreprises dans le monde.

Dirigée par Thierry Asmar, Altaires, détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 55 Millions d'Euros, l'entreprise compte près de 300 collaborateurs répartis

sur 3 sites principaux : Nanterre, St-Quentin-en-Yvelines et Villeurbanne.

ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04



Decide with Confidence